

Levée du préavis de grève du SNJ

Une pause, rien de plus !

Le flou et le loup, vous connaissez la formule. Nous avons appris ce mardi qu'après avoir été retirée du calendrier parlementaire, la proposition de loi audiovisuelle de création d'une holding a été réinscrite pour ce vendredi 11 avril.

Mais clairement, aucun vote n'interviendra, et il est même évoqué de source parlementaire que le texte ne sera sans doute pas discuté. Et ce serait une bonne chose.

Le seul but de son maintien à l'ordre du jour : ne pas désavouer la ministre de la Culture avant son entrée en campagne électorale pour les élections municipales à Paris, peu importe ce qu'en pensent les salariés de l'audiovisuel public.

En tout état de cause, nous ne pouvons pas prendre le risque de vous faire perdre des jours de salaire en vous appelant à faire grève pour un sujet qui n'est pas d'actualité aux jours prévus précédemment.

Nous, Syndicat National des Journalistes de France Télévisions, restons bien sûr mobilisés contre ce projet funeste de holding, mais nous avons décidé de lever notre préavis pour les jeudi 10 et vendredi 11 avril.



Nous remercions les salariés qui s'étaient mis en grève les 31 mars et 1er avril. Il sera temps, après les vacances parlementaires, de reprendre ce combat contre un texte qui n'a qu'un but : affaiblir encore l'audiovisuel public.

Paris, le 9 avril 2025